

SSIAD

REF : SSIAD2017001

Signataire : YK/MLC

Séance du Conseil Municipal du 23/03/2017

RAPPORTEUR : Sofienne KARROUMI

OBJET : Fixation des tarifs en application pour les animations seniors.

EXPOSE :

La note présentée au Bureau municipal du 23 mai 2016 a posé les conditions de la municipalisation des activités de loisirs en direction des seniors. Les enjeux identifiés ont établi la nécessité d'un redéploiement du volet d'animation afin de proposer un ensemble d'actions d'accompagnement social et d'accès aux loisirs accessible à tout senior.

L'objectif est de prévenir les situations d'isolement des personnes âgées et/ou en situation d'handicap, de favoriser leur participation à la vie locale et de contribuer par la médiation au vivre ensemble par le développement d'actions intergénérationnelles.

Depuis septembre 2016, la ville propose une offre d'animation accessible, diversifiée et disponible dans chacune des structures seniors du territoire. Cette offre inclut des prestations tarifées mais également près d'une dizaine d'ateliers sont proposés aux seniors à titre gratuit.

Le nombre d'usagers inscrits au sein du service accompagnement et animation seniors a doublé depuis septembre 2016, soit 520 usagers inscrits à ce jour.

Après évaluation des premiers mois d'activité du service, et suite à une concertation permettant de recueillir leurs appréciations, il est proposé dans une perspective de maîtrise des dépenses et du développement de l'offre la fixation des tarifs en cohérence avec l'évolution de l'activité.

La proposition tarifaire pour chacune des prestations détaillées ci-dessous est fixée dans l'optique d'une couverture intégrale des dépenses par les recettes et devra être actualisée en fonction :

Bar :

Café : 0,50 € TTC

Thé : 0,50 € TTC

Chocolat chaud : 0,50 € TTC

Eau : (bouteille 50 cl) : 0,50 € TTC

Eau gazeuse (bouteille 33 cl) : 0,50 € TTC

Eau gazeuse (bouteille 1L) : 1 € TTC

Soda en cannette (33 cl) : 0,50 € TTC

Glace : 0,50 € TTC

Animations proposées par le service avec participation financière de l'usager :

Certains habitants de communes avoisinantes ont exprimé le souhait de participer aux activités de loisirs. Actuellement cette fréquentation reste exceptionnelle dans la mesure où elle concerne une quinzaine de personnes. Toutefois, par souci d'équité pour les albertivillarien(ne)s, il est proposé un tarif spécifique.

Ateliers :

Afin de permettre à l'usager de participer aux activités à son rythme (absences diverses et maladie), deux modalités de paiement d'inscriptions aux ateliers sont proposées : le paiement d'un forfait annuel et le paiement à la séance.

Ateliers séniors	Tarifs Albertivillarien et agent retraité de la municipalité 2016		Tarifs Albertivillarien et agent retraité de la municipalité applicables dès 2017		Tarifs Hors commune dès 2017	
	Montant forfait annuel	Montant à la séance	Montant forfait annuel	Montant à la séance	Montant forfait annuel	Montant à la séance
Chorale	50 euros	1 euro	50 euros	2 euros	75 euros	3 euros
Initiation à l'informatique	50 euros	1 euro	50 euros	2 euros	75 euros	3 euros
Dessin peinture	50 euros	1 euro	50 euros	2 euros	75 euros	3 euros
Peinture à l'huile	50 euros	1 euro	50 euros	2 euros	75 euros	3 euros
Anglais	50 euros	1 euro	50 euros	2 euros	75 euros	3 euros
Sophrologie	50 euros	1 euro	50 euros	2 euros	75 euros	3 euros
Yoga	50 euros	1 euro	50 euros	2 euros	75 euros	3 euros
Tai Chi	50 euros	1 euro	50 euros	2 euros	75 euros	3 euros
Zumbaa	50 euros	1 euro	50 euros	2 euros	75 euros	3 euros
Pâtisserie	30 euros	1 euro	30 euros	2 euros	75 euros	3 euros
Aquagym	30 euros	1 euro	30 euros	2 euros	75 euros	3 euros
Danse Country	30 euros	1 euro	30 euros	2 euros	75 euros	3 euros
Shia Tsu		5 euros		5 euros		7 euros
Massage bien être		5 euros		5 euros		7 euros

Sorties :

Afin de garantir l'accès aux loisirs au plus grand nombre, la municipalité s'efforce de proposer une offre qualitative diversifiée à un tarif accessible et soucieuse des impératifs budgétaires. Compte tenu de l'affluence constatée sur les activités et sorties, il sera proposé aux usagers de choisir une sortie en car par mois au choix. Une liste d'attente sera établie en fonction des disponibilités restantes.

Activité	Tarifs Albertivillarien et agent retraité de la municipalité 2016	Tarifs Albertivillarien et agent retraité de la municipalité applicables dès 2017	Tarifs Hors commune applicable dès 2017
Sortie en car incluant repas	20 euros	20 euros	30 euros
Repas thématique	10 euros	12 euros	18 euros
Spectacles	10 euros	12 euros	18 euros
Sortie en car incluant visite libre	10 euros	10 euros	15 euros
Activités thématiques (jardinage, culturelle, sportive ...)	10 euros	10 euros	15 euros
Bowling	6 euros	6 euros	9 euros
Visite guidée (Région parisienne)	5 euros	5 euros	7,5 euros
Thé dansant	5 euros	5 euros	7,5 euros
Pique nique	5 euros	5 euros	7,5 euros
Petit déjeuner thématique	4 euros	4 euros	6 euros
Gouter thématique	4 euros	4 euros	6 euros
Cinéma	3,50 euros	3,50 euros	6 euros
Disco soup	1 euro	2 euros	3 euros
Karaoke	1 euro	2 euros	3 euros
Cine gouter	1 euro	2 euros	3 euros
Loto	1 euro	2 euros	3 euros
Bingo	1,5 euros les 3 cartons	2 euros les 3 cartons	3 euros les 3 cartons
Jeu de la chance	1 euro	2 euros	3 euros

Séjours :

La municipalité propose aux séniors albertivillarien(ne)s plusieurs séjours. Une prise en charge financière d'un montant de 30% du montant global du séjour sera appliquée, laissant 70 % du montant global du séjour à la charge de l'usager.

Séjours	Tarif Albertivillarien et agent retraité de la municipalité	Tarif Hors commune
Prix applicable (dépense sans charge indirecte)	70 % du prix du séjour	100 % du prix du séjour

Bien que la priorité sera accordée aux albertivillariens, la possibilité pour les personnes hors commune qui accompagneraient un résident d'Aubervilliers et/ou agent retraité de la ville se verra appliqué le plein tarif (coût réel du séjour).

Compte tenu de l'affluence constatée sur les séjours, il sera proposé aux usagers de choisir un séjour par an au choix. Une liste d'attente sera établie en fonction des disponibilités restantes.

C'est dans cet objectif de développer une offre d'animation en cohérence avec les évolutions des besoins et des attentes du public séniors, qu'il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur cette proposition de base tarifaire pour chacune de ces prestations.

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 23 MARS 2017

Présents :..... 34

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 23 Mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 mars 2017, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, MM. HAFIDI Abderrahim, VANNIER Jean-Yves, MM. ZAIRI Rachid, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	Mme NEDELEC Soizig
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHOUDER Fethi	Représenté par :	M. KADDOURI Nouredine
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme VALLY Sophie
Mme AISSAOUI Djamila	Représentée par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
Mme LENZI Ling	Représentée par :	Mme LENOURY Nadia

M. VANNIER Jean-Yves représenté par M. GARNIER Daniel de la question n°24 à 26.

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, MM. ZORGANI Mourad, RACHEDI Hakim, Mme ALVES Presilya

Secrétaire de séance : Mme FAGARD Alice

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction de l'Autonomie / CCAS

SSIAD

REF : SSIAD2017001

Signataire : YK/MLC

OBJET : Fixation des tarifs en application pour les animations séniors.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu le rapport d'orientation présenté au Bureau Municipal du 22 juin 2015, fixant les enjeux de la politique publique en direction des séniors.

Vu la note présentée au Bureau Municipal du 23 mai 2016, fixant les objectifs de la municipalisation des activités en direction des séniors.

Considérant la nécessité de développer une relation quotidienne entre l'institution et le public sénior ou en situation de handicap .

Considérant que la Ville d'Aubervilliers a renforcé le volet animation séniors depuis la municipalisation des activités de loisirs pour accompagner le vieillissement et la perte d'autonomie des usagers permettant de préserver le lien social de ces publics.

Considérant que depuis septembre 2016, le développement de l'offre d'animation assuré par le service accompagnement et animation séniors, et l'augmentation du nombre de bénéficiaires constatés.

Considérant qu'il y a lieu de voter une tarification.

A l'unanimité.

DELIBERE :

ADOpte la tarification des activités séniors proposées par le service accompagnement et animations séniors telle que celle-ci apparait dans l'annexe jointe à la présente délibération.

L'Adjointe Déléguée

Maria MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 24/03/2017

Publié le : 24/03/2017

Certifié exécutoire le : 24/03/2017

L'Adjointe Déléguée

Maria MERCADER Y PUIG

